

Communiqué de presse

fenaco société coopérative signe la Charte sur la numérisation

Aujourd'hui, la Confédération et plusieurs acteurs du secteur agricole, dont fenaco, ont signé la Charte sur la numérisation dans l'agriculture et le secteur agroalimentaire suisses. fenaco s'engage donc à respecter des principes fondamentaux de la numérisation, tels que la transparence et la sécurité, l'égalité des chances et la participation pour tous. La société coopérative joue d'ores et déjà un rôle actif en matière de smart farming, un thème d'avenir.

La Confédération et les acteurs du secteur agricole ont élaboré ensemble la Charte sur la numérisation dans l'agriculture et le secteur agroalimentaire suisses. Cette charte a été signée aujourd'hui 19 juin 2018 à Zollikofen (BE), à l'occasion de la « Journée de la mise en réseau numérique ». La manifestation a été organisée sous l'égide du conseiller fédéral Johann N. Schneider-Amman et de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG).

fenaco comme signataire de la charte et promotrice du smart farming

En tant que société coopérative agricole appartenant aux paysannes et aux paysans suisses, fenaco s'efforce depuis longtemps de soutenir ses membres à tous les niveaux. Elle est notamment active dans des domaines d'avenir tels que la numérisation, par exemple en proposant des solutions de smart farming visant à soutenir les agriculteurs dans le développement économique de leurs entreprises.

Parmi ces solutions, on trouve la plateforme de smart farming Barto qui a été mise sur pied avec l'aide de fenaco. Cette plateforme rassemble, traite, met en réseau et génère des informations, ce qui simplifie l'administration des exploitations et augmente la productivité de l'agriculture de façon durable. En outre, elle favorise la transparence tout au long de la chaîne de valeur ajoutée. La plateforme Barto est ouverte à tous les acteurs de l'agriculture et du secteur agroalimentaire.

Outre leur engagement en faveur de la plateforme Barto, fenaco et ses sociétés-filles ont déjà investi dans de nombreux autres projets de numérisation. Parmi ces derniers figurent par exemple le système Smart Calf d'UFA qui détecte précocement les veaux malades, les applications de fenaco Produits du sol qui permettent de mesurer le rendement des pommes de terre et de communiquer les quantités récoltées, l'application d'Anicom qui vise à annoncer des animaux, le multicoptère pour la lutte

biologique contra la pyrale du maïs de Semences UFA et l'utilisation de systèmes de télématique chez Serco Landtechnik.

La Charte sur la numérisation favorise les échanges et définit des lignes directrices

La Charte sur la numérisation trouve son origine dans la Stratégie « Suisse numérique » adoptée par le Conseil fédéral en 2016. Dans l'agriculture et le secteur agroalimentaire, l'initiative a démarré en août 2017 par un atelier spécifique à la branche organisé par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG). Depuis, des échanges intensifs ont lieu entre la Confédération et les partenaires privés, dont fenaco fait partie. L'expérience a montré qu'une mise en réseau intelligente des données agricoles était essentielle pour garantir le succès et la productivité durable de l'agriculture suisse, à condition de définir des principes fondamentaux. A la faveur d'un large processus sous la conduite de l'OFAG, des principes généraux sur l'utilisation des données agricoles ont donc été inscrits dans une charte.

A l'instar de la Stratégie « Suisse numérique », la charte lance un dialogue sur la mise en réseau de tous les acteurs concernés. Ce dialogue devrait permettre de faire émerger une conscience commune, de favoriser la collaboration, d'indiquer les actions à entreprendre et de mettre en œuvre la stratégie.

Informations supplémentaires

- > Dossier « Numérisation » et Charte sur la numérisation de l'OFAG
- > Manifestation « Journée de la mise en réseau numérique » de l'OFAG

Contact médias :

fenaco société coopérative Service de presse media@fenaco.com Téléphone +41 58 434 00 35

A propos de fenaco société coopérative

fenaco est une coopérative agricole reposant sur un concept centenaire. Elle appartient à quelque 192 LANDI et à leurs près de 42 000 membres, dont environ 22 000 agricultrices et agriculteurs suisses en activité. En tant que partenaire de commercialisation de produits de l'agriculture, fenaco veille à ce que les denrées alimentaires suisses de haute qualité (fruits, légumes, pommes de terre et céréales) parviennent jusqu'aux clients. En tant que fournisseur, fenaco propose aussi un large éventail de produits et de prestations pour garantir une agriculture durable, efficace et orientée vers le marché. Les marques de fenaco les plus connues sont RAMSEIER Suisse (boissons), Ernst Sutter (produits carnés), Volg et LANDI (détaillants), Landor (engrais), UFA (aliments fourragers) et AGROLA (énergie). fenaco société coopérative, dont le siège est à Berne, emploie près de 10 000 collaborateurs et a enregistré un produit net de CHF 6,26 milliards en 2017. www.fenaco.com